

**8 Société et Culture**

**Santé/ Troisièmes assises du Groupe consultatif régional (GCRS) de suivi du PPSAC**

**" A mi-parcours, le projet se porte bien "**



Photo : F.B.E.M



Photo : F.B.E.M



Photo : F.B.E.M

Les officiels, dont le secrétaire général du ministère de la Santé, Léonard Assongo (2e par la gauche). A sa gauche, l'ambassadeur d'Allemagne, Stefan Graf. Photo du milieu : Un aperçu des participants, attentifs aux communications. Photo de droite : Des participants au stand de la délégation camerounaise.

F.B.E.M  
Libreville/Gabon

*Entamée depuis deux ans, la phase III-IV du Projet de prévention du Vih-Sida en Afrique centrale a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours, vendredi, par ses composantes techniques. Un projet jugé en bonne voie. Occasion également pour les délégations des pays de la Cémac de partager des acquis, au travers des stands d'exposition.*

**ORGANE** stratégique du Projet de prévention Vih-Sida en Afrique centrale (PPSAC), le Groupe consultatif régional de suivi du PPSAC a tenu sa

réunion annuelle vendredi à l'hôtel Boulevard de Libreville. Les délégations (acteurs du niveau opérationnel, partenaires au développement, marketeurs sociaux, etc.) issues des pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac), concernés par ce partenariat avec le gouvernement allemand, y étaient présentes.

Une rencontre ouverte par le secrétaire général du ministère de la Santé, Léonard Assongo, qui avait à ses côtés l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, Stefan Graf, partenaire finan-

cier du Projet. Mais aussi, le secrétaire exécutif de l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (Oceac), Constant Roger Ayenengoye, et du directeur de l'Onusida au Gabon, Inge Tack.

Faire le partage des acquis à travers les stands d'exposition, et présenter les résultats de l'évaluation à mi-parcours de la phase III-IV du PPSAC, sont parmi les objectifs visés par ces échanges. L'on retiendra, notamment du responsable de l'Oceac, agence d'exécution de la Cémac consacrée à la question, que s'il reste des choses à améliorer, "le PPSAC, à

mi-parcours, se porte bien".

Et ce dernier de citer, entre autres point positifs, "l'intégration totale" du Gabon par le gouvernement allemand au PPSAC en 2015, après maintes demandes, depuis la mise en place du Projet en 2006. Une mesure qui a eu comme apport immédiat, la fourniture d'une première quantité de 3,5 millions de préservatifs au pays, et que la Croix-Rouge locale aura pour mission de ventiler dans les tout prochains jours. Et d'évoquer aussi "la prise en charge partielle" de la Guinée Equatoriale depuis peu, en attendant certaines conditionnali-

tés à remplir, en vue, certainement, d'une intégration totale.

« Merci à l'Allemagne pour cet appui... Depuis 10 ans, vous soutenez ce projet, et c'est rare d'avoir un partenaire fidèle qui pense à long terme », a, pour sa part, confié Inge Tack de l'Onusida. Elle s'est dit heureuse d'une telle approche régionale de lutte contre la pandémie du Sida, et des bénéfices importants qui peuvent en résulter.

Revenant sur les raisons de ce PPSAC, un projet sur lequel son gouvernement a déjà investi 58 millions d'euros (près de 38 milliards de francs Cfa), depuis sa mise en

place, l'ambassadeur d'Allemagne a déclaré : « Le combat contre le Vih-Sida n'est pas seulement un défi pour l'Afrique, mais plutôt une responsabilité globale et internationale. Cette lutte nous concerne tous. L'Allemagne est et sera toujours disposée à se mettre au-devant de ce combat ».

Les visites de stands ont bouclé la cérémonie officielle. Soulignons que cette rencontre intervient un mois après les troisièmes assises, à Libreville, de la Réunion de concertation inter-pays, l'autre organe (technique) de concertation du PPSAC.

**Droits de l'enfant/ Atelier de renforcement des capacités des OSC**

**Booster le leadership contre les violences faites aux enfants**

SNN  
Libreville/Gabon

**REVOIR** le cadre de protection des enfants et parents qui désirent porter plainte, et l'assistance juridique de ces derniers, car peu de procédures aboutissent à un résultat probant, à cause d'un manque d'assistance juridique. C'est la vision dans laquelle s'inscrit l'atelier de renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC), portant sur le thème " La prévention des violences domestiques faites aux enfants ", ouvert vendredi au Centre social de la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga)



Photo : Sveltana Nisame Ndong

La présidente de l'Ong Samba Mwanas, Hortence Nname, à l'ouverture de l'atelier. Photo de droite : Les participants à pied d'œuvre.



Photo : Sveltana Nisame Ndong

par la présidente de l'Ong Samba Mwanas et coordinatrice générale du Réseau national pour la promotion des droits de l'enfant, Hortence Nname. C'était en présence du spécialiste de la protection de l'enfant au

Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) au Gabon, Michel Ikamba.

Cette formation s'adresse aux vingt leaders de Libreville et de l'intérieur du pays, engagés régulièrement dans la prévention, la lutte et la prise en charge de la protection des droits de l'enfant. Objectif : renforcer les capacités des organisations de la société civile dans leur leadership, en prévention et lutte contre les abus sexuels et autres formes de violences faites aux enfants.

Aussi, pour Hortence Nname, « 2016 a-t-elle été déclarée l'année des droits de l'homme par l'Union Africaine. La recommandation forte de la Commission africaine des droits de l'en-

fant est de marquer cette année par des actions concrètes en faveur des droits de l'homme, y compris les droits de la femme, du jeune et de l'enfant. D'où cet atelier. »

Au cours de la première journée, les participants ont été éduqués sur plusieurs thématiques, dont "Comprendre le fonctionnement du système de protection de l'enfant au Gabon"; "Sur quoi les OSC doivent s'appuyer pour mieux défendre les droits de l'enfant"; "Les OSC et les organes des traités, leurs rôles respectifs et leurs relations". Ces échanges ont permis aux uns et aux autres de comprendre, entre autres, que le système de protection de l'enfant en-

globe toutes les composantes de la société qui interviennent dans la vie de ce dernier ( famille, centre social, tribunal, Education nationale, hôpital, centre d'état civil, gendarmerie, etc.). C'est pourquoi, selon les organisateurs, il serait alors judicieux pour tous

ces acteurs de travailler en réseau, dans un contexte de partage.

Ces assises prennent fin ce samedi avec, au programme, plusieurs communications portant notamment sur " les risques juridiques de la dénonciation des crimes sur l'enfant".



**Pentecôte**

**Dimanche 15 et lundi 16 mai fériés, chômés et payés**

**LE ministre du Travail et de l'Emploi** porte à la connaissance des employeurs et des travailleurs que, conformément aux dispositions du décret N° 00727/PR/MTEFP du 29 juin 1998, réglementant le régime des jours fériés en République gabonaise et modifié en son article 2 par le décret N° 000484/PM/MTE du 26 mai 2004, **les journées du dimanche 15 et du lundi 16 mai 2016 marquant la fête de la "Pentecôte", sont déclarées fériées, chômées et payées** sur toute l'étendue du territoire national.